



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**BOURSE AUX JOUETS / VÊTEMENTS ET MATERIEL PUERICULTURE**  
**DIMANCHE 1<sup>er</sup> FEVRIER 2026 – 9h00 – 17h00**  
**SALLE DES FÊTES - 16 route du Stade - 18110 VIGNOUX-SOUS-LES-AIX**

### Règlement :

- Table de 1,20m x 0.80m pour 4 euros / Portant non fourni pour 2 euros
- L'installation des vendeurs se fait entre 7h30 et 9h00. Fin des ventes à 17h00.
- Les exposants doivent être majeurs et sont responsables des mineurs qui les accompagnent.
- Chaque vendeur est responsable de son matériel, les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de casse, perte ou de vol ou autres détériorations.
- Les jouets / le matériel / les vêtements doivent être propres complets et en état de fonctionnement.
- Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant.
- Les inscriptions se font en fonction de l'ordre d'arrivée de demandes.

Ce **bulletin d'inscription** doit être retourné sous enveloppe, **au plus tard le dimanche 25 janvier 2026**, à APE VIGNOUX SOUS LES AIX – 1 place de l'église – 18110 VIGNOUX SOUS LES AIX accompagné du règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : APE VIGNOUX SOUS LES AIX.  
L'inscription sera validée uniquement après réception du dossier complet.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

---

Je soussigné(e) :

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : .....

Mail : .....

Souhaite réserver :

- Nombre de table (1,20m x 0,80m) : ..... X 4€ = ..... €
- Nombre de portant (non fourni) : ..... X 2€ = ..... €

Montant total : .....€

Paiement par : ☐ chèque (à l'ordre de APE Vignoux sous les Aix) ☐ espèce

- Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement.

Fait à ..... Le : .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »